

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 14 octobre 2024

Le 7 octobre 2024, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 14 octobre 2024 à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et quatre, le 14 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier De AMORIN, Gaëlle FLOCH, Eric GIRARDIN, Stéphane JEANTY, Dominique PATEIRON.

Absents excusés :

Julien RONDET qui donne pouvoir à Estelle COURTEIX

Clément GOELDEL qui donne pouvoir à Jean-Marie CHAPPELLET

Dimitri BOUVIER qui donne pouvoir à Stéphane JEANTY

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 12

Quorum : 9 membres présents sur 12, le quorum est donc atteint.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

20/2024 : Autorisation au maire à acheter une parcelle d'environ 600 m2 rue des prés Bonnet

Informations diverses.

Questions diverses.

M. le Maire Bernard Weiler prend la présidence de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2024 auparavant approuvé par le conseil municipal est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

20/2024 : Autorisation au maire à acheter une parcelle d'environ 600 m2 rue des prés Bonnet

Le maire rappelle aux conseillers les obligations de la commune en matière de lutte contre l'incendie et la proposition de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Reims d'installer une réserve d'eau de 120 m3 à l'extrémité de la rue des prés Bonnet. Cette installation nécessite l'achat d'une parcelle en friche de 600 m2 environ (au prix de 1€/m2) pour permettre de conserver la plate-forme de retournement des véhicules de collecte des déchets. La commune aura à sa charge l'abattage des arbres, la réalisation d'une plate-forme de 150 m2 et le Grand Reims prend à son compte la fourniture, la mise en place de la bâche à eau et de la clôture.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

• Travaux de Montchenot :

Le déplacement de la benne à verres de Montchenot doit avoir lieu cette semaine (15 ou 16 octobre) et sera positionnée jusqu'à la fin des travaux à côté de l'arrêt de bus et du parking de l'aire de pique-nique sur le CD26.

• Pacte financier Grand Reims :

Dans le cadre de la mise à jour du pacte fiscal et financier, la Communauté Urbaine du Grand Reims a commandité le cabinet Kolpfer afin de rencontrer l'ensemble des maires de notre pôle territorial, les 14 et 15 novembre prochain. Une réunion de préparation devra être programmée semaine 45 pour pouvoir répondre au questionnaire.

• Rues André Faubert et Saint Nicolas :

La réfection de la voirie sera inscrite par le pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims au programme de travaux 2026. La commune est toujours en attente de la réponse de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Reims (DEA) et du Syndicat Intercommunal des Énergies de la Marne (SIEM) pour la campagne de travaux 2025 et ce, malgré plusieurs relances.

Cette acceptation conditionne la programmation des travaux de voirie.

• Containers de tri sélectif :

Citeo propose à la commune un partenariat financier pour installer des containers de tris sélectif sur 5 sites : place des Déportés, jardin de la mairie, aire de pique-nique CD 26, parc de la petite barbarie (derrière les terrains de Tennis) et parc de la fosse aux Prés (terrains sportifs et jardins partagés), ainsi que la fourniture d'une benne à verre pour Montchenot avec un graphisme personnalisé. Des devis sont en cours d'élaboration et la demande de partenariat avec Citeo devra être déposée au 1^{er} trimestre 2025.

• Chaudière école et bibliothèque :

La chaudière gaz ancienne génération qui alimente la cantine et la bibliothèque doit être remplacée ou réparée au plus vite : des demandes de devis sont en cours.

• Covoiturage :

La ligne de transport créée au printemps qui relie la gare TGV de Bezannes au Phare de Verzenay est devenue depuis septembre une ligne de Transport À la Demande (TAD). Cette ligne de TAD est également une ligne de covoiturage (CoVoit).

Ces nouveaux moyens de mobilités permettent aux habitants de Villers-Allerand Montchenot de rejoindre la gare de Rilly-La-Montagne. Plus d'informations sur les modalités d'utilisation et de réservation sont disponibles sur le site grandreims-mobilités.fr, informations qui figureront également dans le bulletin municipal à paraître.

Des panneaux signalétiques vont être installés à Montchenot à l'arrêt des bus scolaires et à Villers-Allerand place des Déportés.

- **Cérémonie du 11 novembre :**

Participation des élèves de la classe maternelle de Mme Bousseau, de la classe primaire de Mme Huart (chants) et des élèves collégiens de Mme Deprey (lecture de textes).

- **Illuminations de Noël :**

L'installation de l'ensemble des décorations de Noël est prévue les samedi 7 et dimanche 8 décembre, pour une mise en lumière le dimanche 8 à 17h. Les guirlandes sur les candélabres seront installées par une entreprise privée (SCEE).

Le programme des festivités autour des illuminations reste à préciser après concertation avec les associations et la maîtresse de notre école maternelle.

- **Chemins du tableau vert :**

Une réunion sur la méthodologie à adopter pour la révision des chemins du tableau vert par la Communauté Urbaine du Grand Reims s'est tenue le 14 octobre. Chaque commune sera visitée par la commission et les services pour l'actualisation de ce tableau. Il est nécessaire de préciser dès à présent les chemins pouvant être retirés et ceux devant être inscrits. Pour rappel, les chemins dits « verts » relèvent du domaine public et sont gérés par le Grand Reims.

- **Taxation des biens vacants :**

Le maire propose aux conseillers d'entamer dès maintenant une réflexion sur la taxation des biens vacants tels qu'ils sont définis par le code des impôts et de voter cette taxe (au même taux que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) lors du vote du budget 2025.

- **Panneau-pupitre tunnel SNCF de Rilly :**

La SNCF propose l'installation d'un panneau destiné à informer les promeneurs sur l'histoire du tunnel Rilly-Germaine pendant la deuxième guerre mondiale : les bombardements de juillet 1944 et les dégâts collatéraux. La commune doit fournir les documents et la mise en place est prévue au printemps 2025. Le financement sera intégralement pris en charge par la SNCF.

- **Bulletin municipal :**

Il est en cours d'élaboration et devrait paraître fin Novembre.

QUESTIONS DIVERSES

- **Installations de panneaux indicateurs :**

Une étude est en cours pour installer des panneaux signalétiques pour indiquer les bâtiments communaux, les services et les commerçants. Dimitri Bouvier est chargé de recenser les besoins.

- **Vitesse limitée dans la traversée de Montchenot:**

Eric Girardin propose de passer la vitesse à 30 km/h maximum dans la traversée de Montchenot pour limiter la pollution sonore et renforcer la sécurité dans la traverse.

Reprise des voiries des lotissements :

La Communauté urbaine du Grand Reims n'envisage de reprendre les voiries privées des lotissements qu'à la condition préalable qu'elles soient remises en état aux normes actuelles. Il en est de même pour les canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 h 20

La date du prochain conseil sera fixée en fonction des prochaines échéances des délibérations à voter avant la fin d'année.

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire
Bernard WEILER	Estelle COURTEIX
	